

# Plan directeur régional: information publique en juin

Les premières démarches pour l'élaboration du Plan directeur régional ont été entreprises en 2013. Aujourd'hui, le document entre dans sa phase de finalisation. Le rapport synthétisant l'ensemble des études sera prochainement sous toit et une période d'information et de consultation pourra démarrer, avant l'adoption par les autorités.

**L**e périmètre du Plan directeur régional (PDR) inclut les 11 communes de l'agglomération de Delémont. L'échelle intermédiaire entre le Canton et la Commune constitue une plus-value importante de ce document. Il établit en effet une coordination entre les communes et évite de rester confiné dans une planification locale qui ne considère pas les territoires alentours. Une vision plus large est ainsi construite et permet une harmonisation entre com-

munes d'une même région et une valorisation de son potentiel à l'extérieur de ses frontières.

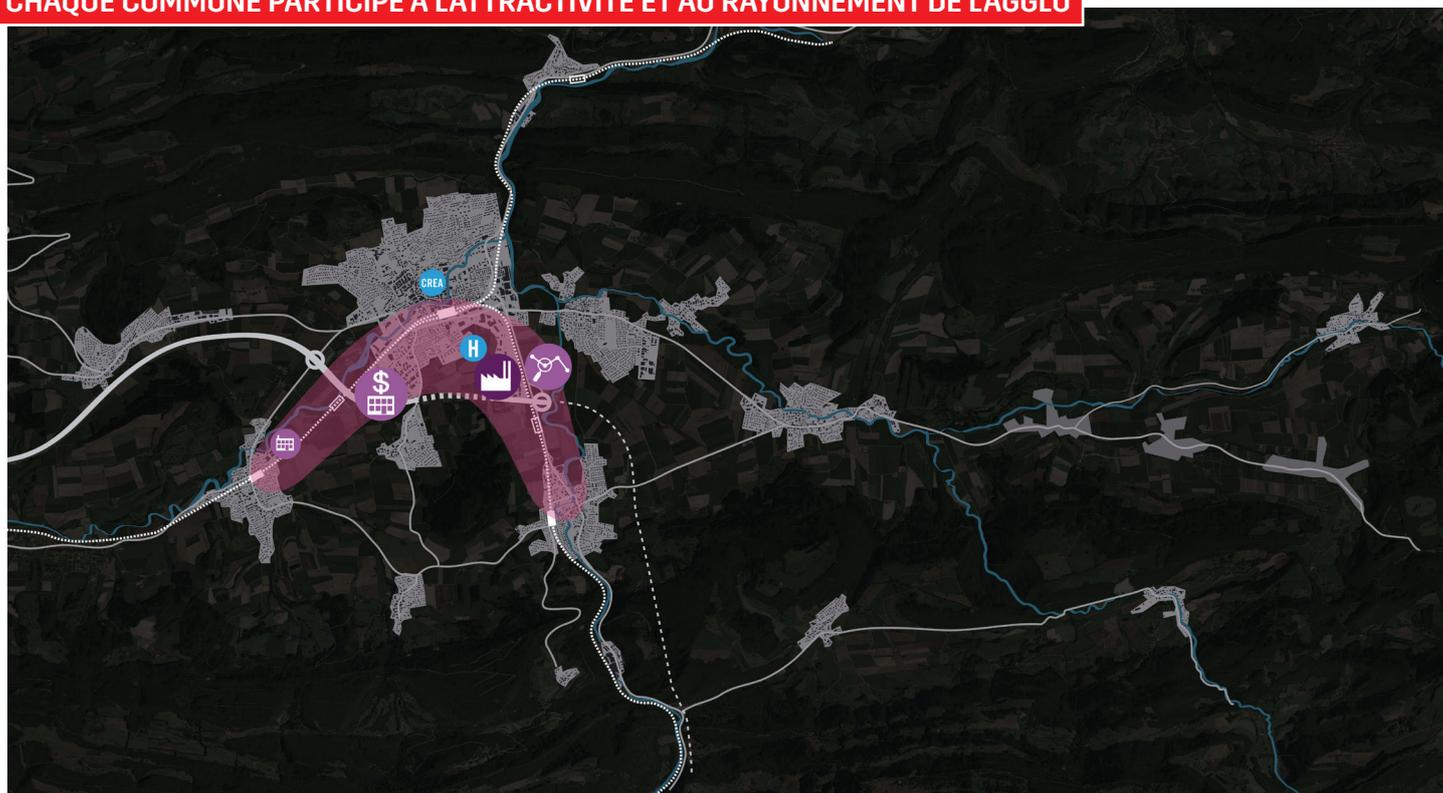
Le Plan directeur régional est un outil de développement territorial. Il permet de coordonner les planifications de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'environnement et de l'énergie. Il donne des orientations de développement du territoire et définit des principes sur lesquels s'appuyer pour atteindre les objectifs fixés.

Ce document se présente sous la forme d'un rapport et d'une carte de synthèse présentant les stratégies identifiées.

## **Le processus lié à la réalisation du Plan directeur régional**

Le processus d'élaboration du PDR a démarré durant l'été 2013 avec l'établissement du rapport technique. Ce document présente les enjeux selon l'agglomération

## **CHAQUE COMMUNE PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ ET AU RAYONNEMENT DE L'AGGLO**



*Le territoire de Confluence est destiné à recevoir les grands générateurs de trafic tels que le futur Hôpital, un centre de congrès, le CREA, la zone innodel et le futur parc suisse de l'innovation, et diverses activités économiques à caractère cantonal et régional. Les autres communes de l'agglomération participent également à l'attractivité du territoire en accueillant principalement des activités à portée locale.*

et le Canton ainsi que les objectifs du plan directeur. La problématique des différents thèmes traités et les mandats à attribuer dans ce cadre-là sont identifiés. Il donne également des indications sur la démarche qui sera adoptée pour réaliser le PDR.

Quatre bureaux ont ensuite été mandatés en fonction de leurs spécialisations et des thèmes étudiés dans le PDR. Leur travail a commencé en juin 2014 et s'est poursuivi jusqu'au printemps 2015. Le bureau se chargeant de l'urbanisation a également été mandaté pour mettre l'ensemble des études en commun afin d'obtenir un document final cohérent d'un bout à l'autre. En parallèle, des séances sont régulièrement organisées entre les autorités communales et les techniciens afin d'établir le dialogue et de mettre tout le monde d'accord sur les différentes thématiques.

### Différents thèmes abordés

Quatre thèmes sont traités dans le Plan directeur régional: l'urbanisation, la mobilité, l'énergie ainsi que la nature et le paysage. Chacun a fait l'objet d'une étude spécifique. Une conception d'évolution du paysage et une planification énergétique territoriale ont notamment été élaborées en tant que documents à part entière. L'ensemble est aujourd'hui rassemblé et synthétisé dans le rapport et sur la carte du plan directeur.

La partie consacrée à l'urbanisation traite principalement du dimensionnement des zones à bâtir, identifie

les emplacements stratégiques pour les implantations futures et veille à ce que la densification se fasse de manière qualifiée. La mobilité concerne le trafic routier, le stationnement, les réseaux de transports publics et les déplacements cyclistes et piétons. Le volet portant sur l'énergie détermine les potentiels pour une consommation durable et efficace des ressources énergétiques. Enfin, la partie sur la nature et le paysage propose des pistes visant à préserver l'environnement naturel.

### Croissance démographique et dimensionnement des terrains à bâtir

Le PDR aborde ainsi des problématiques relativement diverses. Deux enjeux majeurs sont repris dans cet article afin d'illustrer les questions discutées dans le cadre de l'élaboration du document.

La planification traite notamment de la croissance démographique pour l'horizon 2030. Des objectifs chiffrés ont été définis à la fois par le Canton et par l'agglomération. Une première vision se base sur différentes études et prévoit environ 3'400 habitants supplémentaires d'ici à 2030. La seconde considère un développement plus dynamique du territoire de l'agglomération et imagine 4'700 habitants supplémentaires jusqu'en 2030. La population de l'agglomération de Delémont s'élèverait alors à 31'260 personnes.

La question de la répartition de ces nouveaux habitants dans les différentes communes de l'aggloméra-

tion s'est alors posée. Après discussion, un scénario de répartition a été retenu pour chaque objectif démographique.

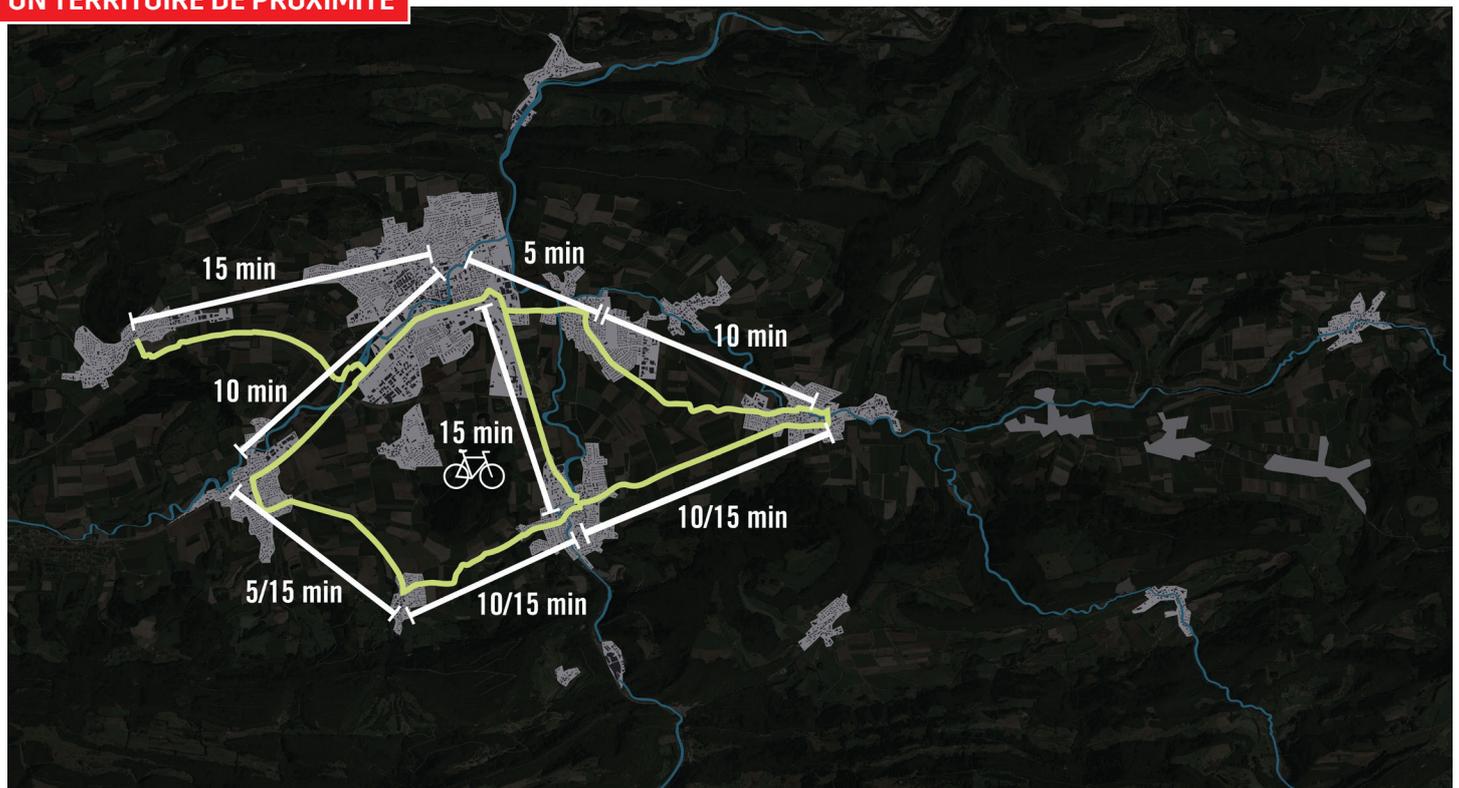
Le besoin de terrains en zone à bâtir pour les 15 prochaines années constitue un autre thème fondamental. Les terrains disponibles dans les différentes communes ont été identifiés et confrontés aux besoins futurs. Des communes possèdent ainsi des surfaces trop importantes en zone à bâtir alors que d'autres en manquent. Un système d'échange entre elles est en cours de réflexion. Il pourrait constituer une solution intéressante pour faire face aux problèmes des zones à bâtir sur ou sous-dimensionnées de l'agglomération.

### Information publique et consultation dès juin 2015

Le Plan directeur régional va à présent entrer dans une phase d'information et de consultation. Dans ce cadre-là, des présentations seront faites devant le Conseil de Ville de Delémont et les assemblées des 10 communes de l'agglomération. Suite à cette phase, en principe dès le mois de septembre 2015, le PDR sera envoyé au Service cantonal du développement territorial pour examen préalable. Le Canton se prononcera alors sur ce document. Des adaptations seront ensuite apportées selon les remarques émises dans ce cadre-là.

Finalement, les autorités pourront adopter le Plan directeur régional au début de l'année 2016, près de trois ans après le lancement des études.

## UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ



Les distances entre les communes de l'agglomération sont courtes. Comme le montre le schéma ci-dessus, les différentes localités peuvent être reliées à vélo en 5, 10, voire 15 minutes.



## PORTRAIT DE VELLERAT

# « Si on vous disait à propos de Vellerat »

### Village au... haut de la Vallée

Vellerat, là-haut. On y entend un coq chanter. Le fier gallinacé, emblème des «Poulats»<sup>1</sup>, pousse son cri de victoire. La terre s'éveille, le renard rentre au logis, le lièvre retrouve sa trace, l'écureuil côtoie les cimes, le chevreuil se délecte de bourgeons naissants, le sanglier se dissimule en un endroit d'où il pourra ironiser sur le «courage» des chasseurs en bandes, inaptes à l'affronter individuellement, le blaireau se soustrait à la vue des hommes. Tout renaît à la vie. Jour ensoleillé, la «mer» au pied du village, mer de brume. Sur les flancs de l'anticlinal se prépare une nouvelle journée, protection du ciel assurée. Déjà se font entendre quelques chiens dont les aboiements sont connus, célèbres, quasi «patrimoniaux», amis à quatre pattes dont certains, par l'effet de leur liberté, s'attachent à violer la loi en souillant trois centimètres carrés de verdure déjà sale! La routine.

Sous le «petit pré» se libère du régime hivernal l'étang des «Bîmes», dans l'écrin d'une nature bientôt luxuriante. L'eau fraîche y pénètre avec la même vertu thérapeutique qu'un verre de Pupillin dans la gorge d'un conseiller communal ou d'un fontainier! Si ce n'est pas le paradis...

Que dit la rumeur de la vallée? On y parle de fusion. Positivement. On y évoque l'agglomération, objet de développement, magnifique, auquel, peut-être, un jour, se joindra Moutier, chef-lieu du district auquel, jadis, appartenait Vellerat.

De quoi manquons-nous sur ce piédestal? Et, surtout, qu'avons-nous à protéger comme la prune de nos yeux? Une communauté villageoise qui se forge une identité, une nature honorée comme nous l'entendons, des rapports humains construits sur le sentiment d'appartenance, une promesse de convivialité. Collaborer, nous le faisons. Efficacement. Nous nous intégrons, au sein du Syndicat de l'école secondaire, au niveau des services de défense et dans bien d'autres domaines. Comme nous n'avons pas le goût des listes et des tableaux comparatifs, passons.

### Poursuivons...

Trois sociétés animent le village : la section du Mouvement autonomiste jurassien (RJ UJ), dont il est inutile de rappeler l'extraordinaire activité au cours des années de braise (souvenons-nous que la commune n'est jurassienne que depuis le 1er juillet 1996); le Ski club, fort de ses 100 à 150 membres, grand pourvoyeur d'excursions sportives pour la jeunesse; la Société de tir, militariste comme le sont les objecteurs de conscience! Il fut un temps ou Canta Rauracia, aujourd'hui au repos,



<sup>1</sup> «Les Poulats», surnom patois des Velleratiens

se distinguait par ses chants. Quand le groupe culturel reflleurira-t-il? La question est posée.

## Vellerat l'historique

Village dont l'histoire l'a fait confondre avec celui d'Astérix!

Appartenir au Jura! Tel est le rêve concrétisé ! Il y a bientôt vingt ans, sa détermination l'a fait vaincre l'adversité, encouragée qu'elle fut par le peuple jurassien, solidaire jusqu'au bout de la lutte. Il y a cette histoire. Singulière. Jurassienne.

Les archives sont là pour témoigner. Qu'y voit on en les sondant ? Par exemple, vers 1800. Sur un coup de poker hasardeux mais réussi, Bonaparte se fait nommer premier consul. C'est alors que par une décision venue de très haut, la petite commune de Vellerat est rattachée à Delémont, qui est aussi chef-lieu de canton.

Cette décision, conforme au bon sens et à la géographie, passa presque inaperçue. Berne ne la respecta pas en 1815, par souci de détruire toute trace de la souveraineté française. Comment voulez-vous, dans ces conditions que, remontant du passé, notre destin ne nous fit pas nous battre, plus d'un siècle et demi plus tard, pour notre appartenance à la République et Canton du Jura ? Ne sommes-nous pas depuis longtemps prédisposés à contester les pouvoirs illégitimes ?

## Vellerat l'original

Terminons par le rappel de quelques indications qui montreront que, si elle est la plus modeste du district par le nombre, il est arrivé que notre commune dame le pion à ces quasi mégapoles de 200 à 12'000 habitants qui peuplent notre vallée. Parmi ses particularités, qu'elle considère comme des avantages quasi définitifs, Vellerat est:



- La seule disposant d'une plaque sur le mur jouxtant la vigne à Farinet, posée à l'époque en compagnie de... Pierre Kohler, futur maire de Delémont...
- L'unique à avoir délivré un passeport de complaisance à Walter Stürm, ancien ennemi public N°1, jadis arrêté à Martigny avec comme seule pièce d'identité sur lui le passeport de Vellerat...
- La seule à s'être fait offrir un cèdre pour la paix du Gouvernement libanais (planté à côté de la Chapelle de l'Assomption le 24 décembre 1982 – hauteur à l'époque: 20 cm, aujourd'hui : en passe de surplomber l'édifice religieux)...
- La première à avoir inauguré une place Roland-Béguelin, une rue Rue Roger-Schaffter et un chemin Antonio-Erba!...
- Jumelée avec sa sœur rebelle des Fourons, en Wallonie, la seule qui entretienne des relations diplomatiques avec la «commune libre d'Ouchy» et a signé (31 mai 2003) un protocole d'amitié avec la République du Saugeais, à Gilley...
- Peut-être la seule communauté à organiser des «journées de la bordure» rassemblant les citoyens volontaires chargés de nettoyer les rues du village au cœur du printemps et aux prémices de l'automne...
- L'unique avec sa «Réserve forestière des gnomes» et ses forêts protectrices présentées au monde par un champion du monde, Dario Cologna, le front ceint de l'or olympique...
- Un village qui a le privilège d'abriter en ses murs un restaurant de première qualité, le Coq d'Or, endroit gastronome des plus charmants et dont la réputation va en grandissant.

Vellerat, commune irrémédiablement originale... la seule commune ou le citoyen-électeur se voit offrir un apéro lorsqu'il se rend aux urnes et qui, conséquence de cela, bat tous les records de participation lors des scrutins fédéraux et cantonaux.

Alors, avec ça, bienvenue chez nous!

**Pierre-André COMTE, maire**

